

## ENQUETE PUBLIQUE

### Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (Catégorie C)

Concerne la demande de Monsieur Stéphane WILLAME demeurant  
Vieux Chemin de Binche 478 C à 7000 Mons en vue d'obtenir le Permis Unique  
de Classe 2 concernant :

Transformation et extension d'un bâtiment industriel à destination d'un  
atelier de carrosserie,  
Rue des Fabriques, 6/B à 7070 Ville-sur-Haine.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale sur rendez-  
vous, Grand'Place, 1 à 7070 Le Roeulx(☎ :064/310.767) à partir du 16/08/2023.

Le fonctionnaire technique du Service public de Wallonie peut être  
contacté à l'adresse suivante : SPW-DGO3, Place du Béguinage, 16 à 7000  
Mons; ☎ : 065/328.205

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
07/08/2023	16/08/2023	Administration communale 31 aout 2023 à 11:00	Collège Communal Grand'Place 1 7070 Le Roeulx

La Bourgmestre ff,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service et, sur rendez-vous au 064/31.07.67, le 23/08/2023, de 17h à 20h00.

L'enquête est suspendue entre le 16/07 et le 15/08.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations peuvent également être envoyées par mail aux adresses suivantes : [urbanisme@leroeulx.be](mailto:urbanisme@leroeulx.be)

Le projet n'est pas soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Au Roeulx, le 01/08/2023  
La Bourgmestre ff

V. Kulawik

